

<https://lve-rhone.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article234>

Les postes fléchés

- Textes officiels -



Date de mise en ligne : vendredi 17 mai 2019

Copyright © Langues vivantes à l'école - Tous droits réservés

Que faut-il faire pour obtenir un poste fléché ? Je n'ai pas d'habilitation en langues, puis-je tout même postuler sur ce type de poste ? En quoi cela m'engage-t-il exactement ?

Vous trouverez des réponses dans ce document extrait du mouvement départemental du Rhône 2019.

<https://ve-rhone.enseigne.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Fiche de poste "poste fléché langues"